

Convention de prestation

Entre les soussignés : Mme DIGARD Françoise
167 chemin du Divin
69480 ANSE
Psychologue clinicienne, psychothérapeute
Numéro de SIRET : 43433259900027

Et : CCAS Corbas
Place Charles Jocteur
69960 CORBAS

Article 1 : objet

La mise en place de séances d'ANALYSE DE LA PRATIQUE destinées aux professionnels de CCAS.

Nombre de participants : 1 personne

Durée : 3 séances de deux heures de septembre 2019 à décembre 2019.

Lieu : CCAS de Rillieux la Pape, 165 rue Ampère, Rillieux-La-Pape

Dates : les 13 septembre, 18 octobre, 29 novembre de 13h45 à 15h45.

Article 2 : analyse de la pratique

Objectifs : séances d'analyse de la pratique visant à traiter les difficultés et problèmes rencontrés par les participants dans les divers champs de leur pratique professionnelle, en mettant en commun les ressources du groupe.

Article 3 : dispositions financières

Le tarif horaire est de 10 euros TTC, soit 2x10x3 euros annuel, frais de déplacement inclus.

Article 4 : modifications

À l'exception de changements ponctuels d'horaires ou de dates, toute modification de la prestation fera l'objet d'un avenant.

Article 5 : litiges

En cas de difficultés dans l'exécution de la présente convention, il est fait attribution de juridiction auprès des tribunaux de Lyon.

Fait à Anse en double exemplaire, le

L'intervenant

L'établissement

Françoise Digard

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, likely representing the name Françoise Digard.